

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification du PLU et Déclaration de Projet

Par arrêté n°17.12.Ad.216 en date du 02 janvier 2018, le maire de Léognan a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe de la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Léognan et de la déclaration de projet en vue de la réalisation de la rénovation d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

La modification du plan local d'urbanisme porte sur les points suivants :

- Modifications du règlement sur divers points,
- Clarifier et simplifier certains points du règlement,
- Modifier, créer, réduire ou supprimer des emplacements réservés,
- Mettre à jour la liste des servitudes d'utilité publique, pièces annexes du PLU.

La déclaration de projet porte sur l'évolution et la mise en compatibilité du zonage au lieu-dit « le Petit Ermitage » afin de satisfaire à un projet d'intérêt général.

A cet effet, M. Claude ARMAND, enquêteur titulaire, exerçant la profession d'ingénieur hydrogéologue, a été désigné comme commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Bordeaux.

Une enquête publique se déroulera **du 22 janvier 2018 au 21 février 2018**.

Le public pourra consulter le dossier **du 22 janvier 2018 au 21 février 2018** auprès du service de l'urbanisme situé en mairie, 11 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Le public pourra éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête, adresser ses observations écrites à l'adresse postale de la mairie ou directement par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-leognan.fr. (Mentionner en objet « courrier à l'attention du commissaire enquêteur - modification du PLU et DecPro »).

Dans ces mêmes locaux le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public les :

- **Judi 25 janvier 2018 de 8h30 à 11h30**
- **Mardi 06 février 2018 de 16h à 19h**
- **Mercredi 21 février 2018 de 14h30 à 17h30**

A l'issue, une délibération emportant modification du PLU et mise en compatibilité dans le cadre de la déclaration de projet sera prise.

Le Maire, Mairie de Léognan
11 cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33 850 LÉOGNAN